COMMUNE D'OFFWILLER



Rapport du Conseil municipal du 6 mai 2022

Dans sa séance du 6 mai 2022 tenue sous la présidence de M. Patrice Hilt, Maire, le Conseil municipal d'Offwiller a décidé, après en avoir délibéré :

- 1. D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 11 mars 2022.
- 2. D'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 8 avril 2022.
- 3. De procéder à la révision annuelle du loyer dû par M. Jacqueline Koskas pour la location d'un logement communal situé à l'étage de l'école primaire d'Offwiller.
- 4. D'engager des travaux d'extension de l'actuel columbarium situé au cimetière municipal d'Offwiller. Le marché, d'un montant HT de 9 721,05 euros, est confié à la société Munier Columbarium implantée à Épinal.
- 5. De recruter M. Jean-Marc Jung pendant les mois de juin, juillet et août 2022 à hauteur de 20 heures/semaine. Durant ces trois mois, M. Jung complètera l'équipe des agents techniques de la commune.
- 6. D'engager des travaux de réfection du toit du chalet Wissbach. Le marché, d'un montant HT de 37 471,00 euros, est confié à la société KD Eaux implantée à Auenheim.

À Offwiller, le 6 mai 2022.

Le Maire, Patrice Hilt